

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE
MARDI 14 NOVEMBRE 2017

Etaient présents : cf feuille de présence jointe

Etaient excusés : M. CASTELLI (IEN Villers les Nancy) - Mme Hondelatte (parents élève)

Secrétaire de séance : Vanessa KOENIG

1. Présentation des effectifs, des classes et des enseignants

Pour la maternelle

Deux classes :

Classe 1 à 26 élèves avec trois niveaux : 2 tout-petits, 15 petits et 9 moyens.

Classe 2 à 27 élèves avec deux niveaux : 9 moyens et 18 grands

Classe 1 avec Mme Wenger et la classe 2 avec Mme Besozzi

Mme Ménétrier Lepreux présente dans la classe 1 les lundis et un mercredi sur deux et présente dans la classe 2 les mardis.

Ecole de Sexey aux Forges

A ce jour, 103 élèves répartis dans 4 classes à double niveau :

Mme Cuny : 24 élèves dont 11 cp et 13 ce1

Mme Wietrich : 25 élèves dont 15 ce1 et 10 ce2

Mme Lervat : 27 élèves dont 14 ce2 et 13 cm1

Mme Six : 27 élèves dont 7 cm1 et 20 cm2 (1 nouvel élève est arrivé le 6/11)

Une cinquième enseignante, Mme Aron, dans l'école depuis plusieurs années assure le complément de Mme Lervat le lundi et le jour administratif de Mme Six le mardi.

2. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre. C'est une date commune à l'ensemble des écoles du territoire que ce soit pour le premier degré ou le second.

Pour la maternelle

La liste suivante a été élue avec un taux de participation de 64,52% et 53 suffrages exprimés sur 60 votants et 93 inscrits.

Mme MULLER DIDON Nadège (titulaire, classe 1)

Mme CORBU Sandrine (titulaire, classe 2)

Mme RICHARD Lydie (suppléante, classe 1)

Mme CLEMENT Sandra (suppléante, classe 2)

Ecole de Sexey :

participation de 74%.

Mmes Toussaint, Quillé, Koenig et Lamielle ont été élues en tant que titulaires et Mme Hondelatte en tant que suppléante.

Je souhaiterais exprimer une petite inquiétude concernant le manque de renouvellement des délégués de parents d'élèves. En effet, cela fait maintenant quelques années que ce sont les mêmes personnes qui se proposent, et nous les remercions vivement pour leur implication. Mais j'ai peur que cela soit plus difficile les années futures car ces parents ont leurs enfants en CM2 et ne pourront plus se représenter.

Afin de permettre une meilleure communication entre parents, une adresse mail va être mise à disposition, elle sera communiquée ultérieurement.

Un trombinoscope sera également mis en place.

La question se pose aussi de créer une association pour les deux écoles. Pour exemple, il n'est pas légal de vendre les chocolats pour l'école, or, par le biais de l'association cela serait possible ce qui permettrait de financer les activités et sorties pour l'école.

3. Fonctionnement des écoles

- Règlement Intérieur des écoles : adoption

Maternelle :

Règlement intérieur : modification des jours dédiés aux APC

Ecole de Sexey : ont été modifié :

_ Rubrique «**HORAIRES**» : « les lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15 » au lieu de « les lundis, jeudis de 13h30 à 14h15 »

_ HYGIÈNE ET TENUE VESTIMENTAIRE au lieu de HYGIÈNE

a été rajouté : « Les élèves doivent se présenter dans une tenue adéquate et appropriée. On évitera donc les tongs ou tout autre claquette, responsables de nombreuses chutes en période estivale. »

_ Rubrique SORTIE DES CLASSES:

a été rajouté : « Selon la circulaire 2014-088 du 9 juillet 2014 : « S'agissant des élèves en élémentaire, aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes et au-delà de l'enceinte scolaire, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille. Rien ne s'oppose donc à ce qu'un élève d'école élémentaire attende ses parents à l'extérieur de l'école, ou, le cas échéant, puisse rentrer seul chez lui. »

Adoption du règlement intérieur de l'école de Sexey :

Pour Maron : Pour : Tous Contre : 0 Abstention : 0

Pour Sexey : Pour : Tous Contre : 0 Abstention : 0

- **Projet d'école**

Maternelle :

- *Projet d'école* : l'aménagement de la cour de récréation. L'année dernière nous avons travaillé sur le potager. Le Bélier Meulson s'est occupé du tracé ^ pour les vélos. Cette année nous aimerions continuer par l'organisation de coins jeux (tracés au sol pour des marelles, tracés aux murs pour des jeux de lancer).

Ecole de Sexey : continuité du projet général commencé l'an dernier comprenant deux axes :

Développer l'apprentissage de la citoyenneté, de la tolérance et de la bienveillance et le langage oral.

Tout en gardant certains projets de l'an dernier, de nouvelles actions ont été mises en place cette année : concernant l'axe 1 : volonté de donner un nom à l'école, tutorat de jeux coopératifs dans la cour et création d'un référentiel (CM) de jeux de notre cour (sous forme de livret), débats philo, dilemmes moraux animés par les élèves de CM1/CM2 à destination des plus petits (thème : respect, tolérance, gentillesse,...)

Concernant l'axe 2 : favoriser la VERBALISATION de ses propres démarches (corrections orales et collectives, « comment as-tu fait ? », ...)

Un axe spécifique aux domaines artistiques et culturels a été élaboré permettant à tous les élèves tout au long de sa scolarité de voir diverses formes d'art, qu'il soit visuel, du quotidien, du son, du spectacle vivant, du langage, de l'espace. Cela va de l'étude d'œuvre en histoire de l'art à l'expérience « télévisuelle » que certains enfants ont pu vivre en faisant partie du clip de « Génération Enfoirés » et leur nouvelle version de la « chanson des restos. »

- **APC**

Maternelle

Elles se déroulent à l'école depuis le mois d'octobre les lundis et jeudis soirs de 16h10 à 17h10.

Elles concernent les élèves de moyenne section des deux classes et les élèves de grande section

Les thèmes abordés seront les suivants :

- 1^{ère} période (jusqu'aux vacances de la Toussaint : aide personnalisée aux élèves ciblés par les enseignantes afin de leur donner un petit coup de pouce dans un domaine particulier.
- 2^{ème} période (jusqu'aux vacances de Noël) : jeux mathématiques
- 3^{ème} période (jusqu'aux vacances de février) : langage
- 4^{ème} période (jusqu'aux vacances de Pâques) : jeux de construction
- 5^{ème} période : aide personnalisée aux élèves ciblés par les enseignantes afin de leur donner un petit coup de pouce dans un domaine particulier.

Les APC ne sont pas imposés. Ils sont proposés aux enfants avec l'accord des parents et le retour des élèves de Sexey est assuré par les parents.

Ecole de Sexey :

lundis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15. Elles prennent diverses formes allant de l'aide individualisée, l'art visuel, un mini-journal, des jeux favorisant les apprentissages.

- **Coopérative scolaire** : mise en place comme nous l'avions notifié au dernier conseil d'école de

l'augmentation de de 2€ de la coopérative scolaire

A quoi sert la Coopérative Scolaire ?

Les écoles adhèrent à l'OCCE, cet organisme vise à promouvoir la pédagogie coopérative et accompagne les enseignants pour développer et donner à expérimenter la coopération et les apprentissages coopératifs en milieu scolaire.

Grâce aux diverses recettes : subventions des collectivités, ventes diverses, apports des familles, les écoles peuvent participer à des sorties, payer le transport, procéder à divers achats qui permettront de mener à bien la pédagogie et les projets mis en place au sein de l'école et des classes en particulier.

Maternelle :

Solde créditeur de 4064,25 euros. Pour l'année 2016-2017 il y a eu 5507,42 euros de dépenses et 3 880,40 de recettes. Seule la cotisation est demandée en début d'année aux parents. Les activités sont entièrement à la charge de la coopérative. Cependant, cette année suite à un oubli nous avons demandé 15 euros au lieu de 17 euros !

L'école de Maron envisage d'investir dans de nouveaux vélos.

Ecole de Sexey :

au 31 août 2017 : solde créditeur de 4573 euros. A titre informatif, pour l'année scolaire 2016/2017, il y a eu 6211 € de dépense pour 6813 € de recettes.

A savoir que l'adhésion à l'OCCE ainsi que la part assurance (MAIF) revient à 264 euros.

Cela est possible grâce à la participation annuelle des parents, à une subvention communale et aux diverses manifestations de l'an dernier qui ont permis des rentrées d'argent.

Les comptes ont été vérifiés par Mmes Toussaint et Wietrich.

Pour information, nous allons changer d'organisme bancaires : la Banque Postale augmentant ses frais annexes, la domiciliation des du compte coopérative passera au Crédit Mutuel dès que possible.

En effet, selon l'OCCE, la banque postale demanderait 6 € de frais par dépôt d'espèces. Si cela devait s'avérer être exact, il est envisagé de changer d'organisme bancaire.

Toutefois, la mairie de Sexey a envoyé un mail à la banque postale pour vérifier cette donnée. Le changement d'organisme bancaire est pour le moment mis en suspens dans l'attente de recevoir une réponse de la banque postale.

- Pédagogie générale

Ecole de Sexey :

Cette année, nous avons opté pour l'utilisation de manuels de lecture dans les classes de cycle 3, de fichiers de mathématiques pour les CP-CE1 et les CM de Mme Six. De plus, nous testons un nouveau matériel dénommé le Mémo en classe de CE2-CM qui regroupe l'ensemble des leçons pour une année scolaire agrémentées de petits exercices individuels et auto corrigés. Pour l'instant, des retours plutôt positifs sont à noter.

- RASED et aides spécialisées

Pour les élèves qui auraient des besoins particuliers au niveau pédagogique, les enseignants ont recours à plusieurs possibilités : il peut s'agir d'adaptations et de différenciations au sein même de la classe, on peut demander aux AVS d'être un peu plus présentes à certains moments de la journée pour épauler l'élève, on peut également proposer lors des APC de l'aide spécifique et personnalisé.

Si toutes ces mesures ou bien en parallèle à ces mesures, n'ont pas les effets désirés par l'enseignant, ce dernier peut faire appel au RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté).

Nous dépendons du RASED de Neuves-Maisons situé à l'école Emile Zola qui est constitué d'une psychologue scolaire, Stella COLLIN et d'un ou deux Maître E, spécialisé dans la rééducation et l'aide pédagogiques. Ce dernier et après accord des parents et de l'enseignant peut prendre des élèves pendant le temps scolaire afin de les faire travailler autrement.

Bien que l'école dépende toujours de la circonscription de Villers, désormais elle dépend du RASED du Neuves-Maisons. En cas besoin, les parents peuvent les contacter directement.

4. Béliers Meulsons

Quelques données chiffrées.

En moyenne, le Bélier Meulson accueille à la cantine : 30 petits et 40 grands

S'agissant des TAP, le Bélier Meulson accueille en moyenne : 40 petits et 59 grands.

Bien entendu, il s'agit de moyenne, et il peut parfois arriver que le Bélier Meulson accueille jusqu'à 115 élèves sur les 156 inscrits.

Il y a une contrainte forte pour l'accueil des petits à la cantine. Ces derniers demandent une attention plus appuyée et heureusement que Véronique vient les assister.

Le fait qu'il y ait moins d'élèves de Sexey permet de libérer un animateur qui était auparavant mobilisé

sur le transport vers la cantine.

Par ailleurs, une stagiaire est en ce moment présente pour prêter main forte

En conséquence, ils sont 3 animateurs, avec une aide de Corinne qui gère désormais la cantine, ce qui est très limité. Il a donc été proposé à Virginie CHIERO un contrat de 2H par jour pour les assister à la cantine.

Au niveau des activités, le Bélier Meulson essaye de s'aligner sur les projets des écoles. Dans ce cadre, pour l'école maternelle, il aimerait fabriquer des animaux en bois pendant les TAP avec l'aide des jeunes de la Palette.

S'agissant des TAP, le Bélier Meulson propose désormais plus d'activité calme.

Par ailleurs, un nouveau professeur de Théâtre vient d'arriver et des pièces seront jouées par les enfants.

Le Planning des activités est disponible sur le compte facebook du Bélier Meulson.

D'autre part, le Bélier Meulson souligne qu'ils ont besoin de bénévoles pour continuer à faire vivre l'association. On notera le départ prochain de sa présidente et qu'il est vital pour l'association de lui trouver un remplaçant. La pérennité de l'association en dépend. Pour rappel, un repas est organisé à la salle des fêtes de Sexey le 25 novembre prochain.

5. Actions Pédagogiques : sorties, activités, projets

Maternelle :

Sortie en octobre autour de l'école de la classe 2.

Jeu 9 novembre : spectacle audiovisuel « Cache cache à la ferme », documentaire très complet et ludique sur les animaux de la ferme et leur habitat.

Mercredi 6 décembre : venue de Saint Nicolas

Vendredi 15 décembre : goûter de Noël

Projet ASTEP (Accompagnement Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire) demandé pour les deux classes.

Ecole de Sexey

PROJET VELO :

Cette année, nous avons mis en place en partenariat avec les ETAPS (Educateurs Territoriaux Activités Physiques et Sportives) de la CCMM, un projet cyclisme. Il est organisé autour d'une dizaine de séances sur l'année pendant lesquelles les élèves de Mmes Lervat et Six approfondissent voire apprennent le maniement du vélo et la bonne manière de circuler sur divers types de routes.

16 parents se sont portés volontaire pour passer un stage d'agrément pour nous accompagner lors des sorties. Un grand merci à eux car nous ne pourrions pas sortir sans accompagnateurs en nombre suffisant.

A ce titre, nous avons demandé à la Mairie un parking-vélo afin que certains enfants puissent venir en bicyclette. Il a été posé dans la cour de récréation avant les vacances.

PISCINE

Première session : pour les classes de Mmes Aron et Six, les lundis du 11 décembre au 23 mars

deuxième session : pour les classes de Mmes Cuny et Wietrich, les mardis du 26 mars au 22 juin.

PROJETS COMMUNS CONNUS A CE JOUR :

_ Spectacle planet'mômes le mardi 21 novembre. Entièrement pris en charge par la Coopérative Scolaire : 412 €

_ Fête de Printemps : le mardi 20 mars après-midi

_ Fête de l'école : le vendredi 22 juin. Celle de l'école de Maron devrait se dérouler une semaine avant.

L'école de Sexey est en relation avec l'association ATHENAS. Il est envisagé d'animer deux ateliers le 24 novembre 2017 au matin. Le premier, avec les plus petits, consisterait à construire des maisons à insectes dans le verger conservatoire. Et le second, avec les plus grands, de créer des nichoirs à oiseaux, à rapaces

CLASSE 1

_ semaine du goût

_ sortie Chocolaterie Batt le 12 décembre 2017. Pris en charge par la coopérative (transport : 145€)

_ participation aux animations musicales organisées par l'Ecole de Musique de Neuves maisons (3 séances + concert : pris en charge par la coopérative scolaire : 50 € par classe) à partir du 12 mars 2018.

_ projet course d'orientation avec la CCMM

CLASSE 2

_ semaine du goût

_ participation aux animations musicales organisées par l'Ecole de Musique de Neuves maisons (3 séances + concert : pris en charge par la coopérative scolaire : 50 € par classe)

_ Projet course d'orientation avec la CCMM

CLASSE 3

_ semaine du goût

_ sortie Chocolaterie Batt. Pris en charge par la coopérative (transport : 145€)

_ Visite aux correspondants de l'école de Chavigny (transport pris en charge par la coopérative : 65€). Il est prévu 3 sorties avec les correspondants dont une le 15 décembre prochain. Il est également prévu d'aller en vélo pour visiter la caserne des pompiers.

CLASSE 4

_ sortie à la Filoche le vendredi 15 décembre pour découvrir le « cycle noir » proposé par l'équipe de la médiathèque. (transport pris en charge par la coop : 65€). Jeux de piste, escape game,...

6. Sécurité

Maternelle :

- exercice incendie réalisé le 21 septembre (un panneau point de rassemblement a été demandé à la mairie)
- exercice intrusion réalisé le 5 octobre, un deuxième sera réalisé le 16 janvier
- exercice confinement prévu pour le 7 décembre

Ecole de Sexey :

- *incendie : un exercice a été effectué le 10 octobre. Tout s'est bien déroulé, les élèves étaient prévenus et sont tous sortis correctement.
- PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sureté

Deux types de documents existent désormais : un qui concerne principalement les risques majeurs tels les tremblements de terre, les glissements de terrain, les risques toxiques,... et l'autre qui est spécifique au risque attentat-intrusion.

Dans chacun des cas, les enseignants entraînent régulièrement leurs élèves à évacuer en toute sécurité, à se confiner au sein des classes si nécessaire, à distinguer les différents types d'alarme (incendie ou intrusion).

Un exercice de type intrusion a été effectué le 17 octobre, les élèves ayant été avertis au préalable. Il a été choisi d'évacuer l'école en prétextant une intrusion du côté de la cour de récréation. A savoir que chaque enseignant doit choisir quel est le mode de mise en sûreté le plus adéquate en fonction du danger (confinement ou évacuation).

Un exercice de type confinement pour risques majeurs sera effectué le 23 janvier.

7. Rentrée 2018 : prévisions des effectifs

Maternelle :

Suivant les données à ce jour, devraient rentrer :

2 tout-petits, 17 petits, 16 moyens et 19 grands.

Ecole de Sexey

Départ de 20 CM2

arrivée de 18 CP + 11 CE1 + 28 CE2 + 24 CM1 + 20 CM2 = 102 élèves / 4 classes = moyenne de 25,50 élèves par classe

8. Points divers

M. POTTS, informe qu'un projet de cité inclusive va être mis en place par la CCMM. En effet, en 2020-2021, un lycée (qui remplacera celui du Lycée la Tournelle), un collège (pour remplacer celui du collège Callot) et un AEIM, ainsi qu'une cuisine centrale (dont les légumes utilisés seront produits sur les terres du Rondeau juste à côté) vont être construits sur l'ancien site de l'INRS.

Un groupe de travail va être mis en place en vue du retour de la semaine à 4 jours afin de travailler sur les horaires des deux écoles, ainsi que sur les activités qui pourraient être proposées par le Béliier Meulson. Dans ce cadre, les parents des deux écoles seront prochainement sollicités afin qu'ils puissent exprimer leur avis par le biais des parents d'élèves.

Enfin, M. BUTIN indique qu'une cérémonie, en l'hommage de l'aviateur Raoul GERVAIS LUFBERY mort à Maron pendant la 1^{ère} Guerre Mondiale, aura lieu le 18 mai 2018 et demande si les écoles sont prêtes à participer.

9. Prochain Conseil Ecole : deuxième trimestre : le 13 février 2018 à 19h30